

**Rapport de visite**  
**par Monsieur le Bâtonnier Bertrand VILLETTE**  
**et Maître Juliette MAGNE-GANDOIS**  
**de la Maison d'arrêt de Limoges le 21 décembre 2022**

Art. 719 du Code de procédure pénal modifié par la loi n°2021-1729 du 22 décembre 2021 – Art. 18

« Les députés, les sénateurs, les représentants au Parlement européen élus en France, **les bâtonniers sur leur ressort ou leur délégué spécialement désigné au sein du conseil de l'ordre** sont autorisés à visiter à tout moment les locaux de garde à vue, les locaux des retenues douanières définies à l'article 323-1 du code des douanes, les lieux de rétention administrative, les zones d'attente, **les établissements pénitentiaires** et les centres éducatifs fermés **mentionnés à l'article L. 113-7 du code de la justice pénale des mineurs...** »

En application des dispositions susvisées, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Limoges accompagné de Maître Juliette MAGNE-GANDOIS, membre du Conseil de l'Ordre déléguée spécialement par le Bâtonnier, a procédé le mercredi 21 décembre 2022 à 9 heures à la visite de la Maison d'arrêt prévue par l'article 719 du Code de procédure pénale.

**I. Les conditions de la visite**

Le Bâtonnier Bertrand VILLETTE et Maître Juliette MAGNE-GANDOIS se sont présentés à la Maison d'arrêt de Limoges le 21 décembre 2022 à 9 h 05.

Ils ont été invités à laisser leurs téléphones portables aux cases.

Ils ont été ensuite accueillis par Monsieur Mohammed ED-DARDI, Chef d'établissement, qui leur a apporté l'ensemble des précisions sollicitées et les a accompagnés dans une visite de l'ensemble des locaux, étant ici précisé que le Chef d'établissement s'est mis à la disposition des visiteurs pour leur permettre d'accéder librement aux lieux de leur choix sans leur imposer une direction de visite.

Ils ont pu accéder à tous les lieux de vie de l'établissement et ont pu s'entretenir en toute confidentialité avec les détenus rencontrés en cellules, avec le personnel médical présent à l'unité sanitaire et avec le personnel.

Il leur a été présenté spontanément le registre des décisions disciplinaires de l'année 2022.

Il leur a également été proposé de procéder à une visite des lieux où sont entreposées les fouilles de chaque détenu, qui comportent les effets personnels, vêtements et pièces d'identité autres que des effets de valeur qui sont conservés dans un coffre.

Il leur a également été présenté les effets objets de dons d'associations pour les détenus indigents ne pouvant bénéficier d'aucune aide de famille ou de proches.

Il leur a été remis la liste des produits offerts dans le cadre de la cantine avec les prix énoncés.

La visite s'est achevée à 12 h 40.

## **II. Présentation de l'établissement**

La Maison d'arrêt de Limoges a été construite en 1853 et a été ouverte en 1856.

L'établissement est divisé en quatre quartiers :

- **le quartier de détention hommes**, constitué de 58 cellules situées sur 3 niveaux (2 lits par cellule soit un nombre théorique de 116 lits).  
Le jour de la visite, le quartier est en surpopulation (plus d'occupants que de places disponibles).  
Au rez-de-chaussée, des cellules sont spécialement affectées aux arrivants, aux détenus auxiliaires des services généraux et deux cellules constituent le quartier disciplinaire homme.
- **le quartier femmes** est constitué de 10 cellules de 2 lits et d'un espace semi-liberté (2 places).  
Le quartier détention femmes comporte également une cellule disciplinaire (Vue, propre, RAS)
- **le quartier mineurs**, exclusivement réservé aux mineurs hommes.  
Il se compose de 10 cellules.  
Au jour de la visite, tout comme cela avait été évoqué lors du Conseil d'évaluation de la Maison d'arrêt du 10 novembre 2022, le quartier mineurs est fermé faute d'occupants.
- **le quartier semi-liberté hommes** est situé au rez-de-chaussée avec un accès indépendant par la cour d'honneur.  
Il est composé d'une salle commune avec un coin cuisine et une table, d'un matériel de sport et de quatre cellules.
- L'établissement est équipé d'un système de vidéosurveillance, centralisé au niveau de l'espace d'accueil de l'établissement et du bureau du Chef d'établissement.  
Des affiches sont présentes, informant les détenus et le personnel de la présence dans l'établissement d'un matériel de vidéosurveillance.

En 2022, le taux d'occupation maximale a atteint 220%.

Pour rappel, le pic le plus important jamais atteint a été de 245% en juin 2019 (période de canicule).

Le problème de la sur population est un problème majeur de la maison d'arrêt de Limoges depuis plusieurs années et ce d'autant que le délestage sur d'autres établissements (comme le CD d'Uzerche) est aujourd'hui plus difficile, voir impossible compte tenu de la situation de sur population dans l'ensemble des établissements.

La population pénale représente pour 1/3 des personnes condamnées et pour 2/3, des personnes prévenues.

S'agissant du personnel, celui est composé du personnel de surveillance, du personnel administratif et technique, ce qui représente 56 personnes.

Lors de la visite, il n'a pas été constaté de tensions entre le personnel de l'établissement et les détenus.

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu échanger librement et en toute confidentialité avec les détenus rencontrés en cellules (cellules désignées de manière aléatoire par les visiteurs) qui ont tous fait part de leurs relations normales avec le personnel.

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu également librement échanger avec les personnels de surveillance rencontrés, qui ont pu échanger totalement librement par rapport à leur hiérarchie.

### **III. Les conditions d'accueil**

Tout arrivant fait l'objet d'une fouille.

À cette occasion, une douche est proposée.

Les effets conservés dans la fouille sont enregistrés informatiquement par le logiciel GENESIS.

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu constater lors de la visite des locaux de fouille que chaque détenu dispose d'une fouille individualisée comportant les effets personnels et cartes d'identité ou passeport.

Un inventaire des effets personnels est réalisé et signé par l'intéressé. Un exemplaire lui est remis.

Les objets de valeur découverts lors de la fouille sont conservés dans un coffre géré par un personnel administratif.

Draps, oreillers et couvertures sont fournis par l'établissement, ainsi que des kits d'hygiène. Les détenus sans attaches se voient également remettre des vêtements fournis par les associations en lien avec la maison d'arrêt.

Le Bâtonnier et sa déléguée ont été présentés au personnel administratif en charge du coffre.

Les détenus sont informés de l'existence d'un règlement intérieur qui est à leur disposition dans les bibliothèques de l'établissement.

Au stade de l'accueil, lorsque le détenu n'est pas de nationalité française et ne parle pas la langue française, il n'est pas systématiquement assisté d'un interprète, il ne l'est que dans les limites de la disponibilité d'un interprète dans la langue concernée.

Tout arrivant fait l'objet d'une évaluation médicale et d'une radio pulmonaire obligatoire et se voit remettre un kit de toilette et d'hygiène (brosse à dents, peigne, savon, shampoing, déodorant, produits de ménage).

Les arrivants passent par des cellules dédiées, qui sont équipées d'interphones reliés avec le service d'accueil.

Il convient de souligner que la Maison d'arrêt de Limoges n'est pas équipée de cellules pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.

La configuration des lieux, la taille des cellules (construction 1853) rendent impossible l'accès d'une population à mobilité réduite.

Si la situation se présente, les intéressés sont dirigés vers la Maison d'arrêt de Poitiers.

### **IV. La discipline**

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu avoir accès au registre disciplinaire au titre de l'année 2022.

Une grande majorité des faits donnant lieu à des sanctions disciplinaires sont des intrusions de produits stupéfiants ou de téléphones portables.

Il a été présenté au Bâtonnier et à sa déléguée les prises effectuées le matin même dans l'établissement, à savoir deux téléphones portables miniatures et un sachet de cannabis.

La cour de promenade a été équipée en 2017 d'un filet de protection qui n'a pas permis d'éradiquer l'intrusion de téléphones portables et de produits stupéfiants.

Les violences des personnes incarcérées à l'égard du personnel de l'établissement sont rares et, dans la plupart des cas, sont constituées par des injures ou des refus d'obtempérer.

Les violences physiques sont essentiellement entre détenus pour cause de trafics.

Elles sont en augmentation.

Lors de la visite qui s'est poursuivie sur plusieurs heures, il n'a pas été constaté par le Bâtonnier et sa déléguée, de situations de tension entre les détenus et le personnel de l'établissement.

Il a été constaté au contraire des échanges normaux.

Tout fait de violence est porté à la connaissance du Ministère public et donne lieu à une procédure disciplinaire.

## **V. Visite du quartier hommes**

Le quartier hommes est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages.

Au rez-de-chaussée, figurent des cellules attribuées aux arrivants et aux auxiliaires.

Pour l'ensemble des cellules du quartier hommes comme pour l'ensemble des cellules de l'établissement, les portes d'entrée ont une hauteur de 1m70 (ce qui était les normes à la date de la construction en 1853) mais qui impose aujourd'hui à toute personne voulant pénétrer ou sortir de la cellule de se baisser ce qui peut, pour certains, être vécu comme une humiliation supplémentaire.

Des interphones doivent prochainement équiper les cellules hommes.

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu pénétrer dans des cellules qu'ils ont eux-mêmes désignées et s'entretenir librement, en toute confidentialité, avec les personnes présentes.

L'une des cellules d'une capacité d'accueil de deux personnes était occupée par trois personnes, l'un des occupants étant allongé sur un matelas déposé au sol.

L'intérieur de la cellule est vétuste et insalubre, le mur donnant sur l'extérieur étant couvert d'humidité.

Les murs sont couverts de graffitis, les peintures sont écaillées, les WC sont exigus et ne permettent pas de protéger l'intimité des occupants.

Lors de la visite, il a été constaté que les trois occupants ne pouvaient se tenir debout ensemble dans la cellule en raison du matelas déposé à terre pour accueillir le troisième occupant.

La capacité de rangement dans la cellule est extrêmement limitée, une simple petite armoire qui ne permet en aucun cas le rangement des effets personnels lorsque la cellule est occupée par plus d'une personne.

Il ne peut être dans ces conditions jugé de la propreté des locaux qui incombe en principe aux occupants de la cellule.

Les occupants du quartier hommes nous ont fait état de difficultés concernant le lavage de leurs vêtements qui dépend d'un service de buanderie.

Dans chaque cellule il a été constaté que les occupants font eux-mêmes leur lessive de sous-vêtements dans les conditions précitées de configuration de leur cellule.

Les détenus rencontrés ont évoqué les difficultés qu'ils rencontrent pour les lessives.

Celles-ci ne sont en principe pas faites en cellule mais les problèmes rencontrés avec le service de buanderie amènent les détenus à faire souvent les lessives avec les moyens du bord et à faire sécher leurs vêtements dans la cellule, ce qui accroît les problèmes d'humidité.

Bon nombre de matériels d'équipement sont dégradés.

Dans le peu de place consacré, de multiples objets peuvent être branchés sur des multiprises.

Chaque cellule est équipée d'un téléphone permettant aux occupants de la cellule d'appeler leurs proches, néanmoins comme l'a relevé l'administration, ces téléphones sont très peu utilisés, les détenus sachant que les conversations à partir de ces téléphones sont écoutées.

Les fenêtres sont en très mauvais état.

Il a été constaté dans les cellules visitées que les vitres étaient soit cassées soit simplement posées et non fixées, ce qui génère des courants d'air.

Le Chef d'établissement a indiqué que d'importants travaux de menuiserie devaient être effectués dans le courant de l'année 2023, pour près de 100.000 €uros.

Les détenus peuvent accéder à des douches trois fois par semaine.

Les douches apparaissent vétustes et ne permettent pas aux utilisateurs de déposer leurs affaires.

Les occupants du quartier hommes bénéficient de promenades le matin et le soir, dans une cour à usage collectif.

La cour de promenade a été recouverte d'un grillage censé empêcher les projections, sans que celui-ci ne soit totalement efficace.

Il a été procédé à la visite du quartier semi-liberté hommes.

Le quartier semi-liberté hommes est situé au rez-de-chaussée avec un accès indépendant par la cour d'honneur.

Il est composé d'une salle commune avec un coin cuisine et une table, d'un matériel de sport et de quatre cellules.

Deux détenus y étaient présents.

Le quartier semi-liberté est défraîchi, un carreau de la façade absent et bouché avec un drap.

Le coin cuisine constitué d'un évier et d'une plaque chauffante était dégradé, résultat selon le directeur d'un acte volontaire confirmé par l'un des détenus présents.

L'un des détenus rencontrés se plaint que la télévision soit coupée à minuit.

Le Chef d'établissement explique que l'antenne du quartier semi-liberté est couplée avec l'antenne du quartier mineurs et qu'il y a obligation pour le quartier mineurs de couper la télévision à 22 h 30.

Afin de combiner des intérêts contradictoires, la télévision est coupée dans ces deux quartiers à minuit.

## **VI. Visite du quartier d'isolement hommes**

Il est tenu un registre mentionnant les personnes visitant les détenus placés à l'isolement.

Dans le quartier hommes au rez-de-chaussée, le Bâtonnier et sa déléguée ont pu accéder aux cellules d'isolement et rencontrer deux détenus s'y trouvant avec lesquels ils ont pu échanger librement.

Les cellules sont extrêmement sombres, avec un soupirail placé en hauteur apportant peu de luminosité extérieure.

Les cellules sont très sobrement meublées (un lit, une petite table, une cuvette de WC et un lavabo).

Il n'y a, dans les deux cellules aucune intimité. Tout y est visible à travers les barreaux, notamment les toilettes très exposées.

Les surveillants se rendent toutes les heures devant les deux cellules disciplinaires pour surveillance.

Il n'y a pas dans les cellules d'isolement de télévision.

Des livres sont tenus à la disposition des gens qui le souhaitent.

Chaque cellule d'isolement est reliée par un interphone avec le service d'accueil.

Les deux cellules occupées étaient sales et malodorantes.

L'un des occupants a tenu des propos incohérents et présentait vraisemblablement des troubles psychiatriques.

Les personnes placées en isolement sont vues par un médecin deux fois par semaine.

Elles peuvent, si elles le souhaitent, prendre trois douches par semaine, mais ne souhaitent parfois pas prendre de douche comme c'était le cas de la personne manifestement déséquilibrée.

Les personnes placées en isolement bénéficient d'une cour de promenade spécifique à usage individuel.

Le quartier d'isolement est labélisé au même titre que la prise en charge des entrants et sortants.

## **VII. Visite du quartier femmes**

Le Bâtonnier et sa déléguée ont visité le quartier femmes à l'heure de la distribution des repas.

Il a été constaté la distribution de repas chauds, en cellules.

Ils ont pu pénétrer dans des cellules qui se présentent dans la même configuration que les autres cellules de l'établissement.

Aucune des cellules du quartier femmes n'était occupée par plus de deux personnes.

Les cellules du quartier femmes sont en meilleur état et plus propres.

La cellule d'isolement n'était pas occupée.

Elle est en bon état général.

Les femmes disposent par ailleurs de matériel de sport (tapis roulant, vélo) ainsi que d'une bibliothèque.

Elles ont à leur disposition un lave-linge et un sèche-linge.

Depuis quelques temps, l'établissement fournit à chaque détenue femme des serviettes hygiéniques de la marque souhaitée.

Il a été visité la cellule de semi-liberté du quartier femmes qui peut accueillir deux personnes et qui était inoccupée.

Elle est en bon état général, se compose d'une pièce « de vie » équipée d'une douche, d'un lieu de sommeil avec deux lits superposés et de toilettes à l'abri du regard.

## **VIII. Visite de l'unité médicale**

La Maison d'arrêt de Limoges est composée d'une unité médicale, accessible aux détenus sur demande.

Dans l'établissement, une boîte aux lettres fermée permet aux détenus d'échanger des courriers avec l'unité médicale qui seule en a la clef, garantissant ainsi la confidentialité des échanges.

L'unité médicale est composée de plusieurs salles de consultations avec du matériel performant mis à la disposition de l'établissement par l'hôpital (salle de consultations dentiste, salle de consultations ophtalmologie, salle de soins infirmiers ou de soins de kinésithérapie, salle de consultations de médecine générale et psychiatrique).

Le quartier sanitaire est composé d'un secrétariat, deux médecins généralistes se relaient pour assurer une présence quotidienne, du lundi au vendredi.

Les week-ends et les nuits, si nécessaire, il est fait appel à SOS Médecins.

Un gynécologue intervient deux fois par mois, un gastro-entérologue et un ophtalmologiste une fois par mois.

Un psychiatre est présent deux fois par semaine, le mardi matin et le vendredi après-midi.

Un dentiste intervient une fois par semaine, le jeudi après-midi.

Du personnel infirmier est présent les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 17 h 30 et de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h en périodes de vacances, jours fériés ou de week-end.

Un personnel infirmier spécialisé en addictologie est présent deux fois par semaine, les lundi et vendredi matin.

Un psychologue intervient les lundi, mardi, mercredi et jeudi avec une spécialité « mœurs » les mercredi après-midi et jeudi matin.



Une visite médicale de chaque entrant est réalisée dans les 24 ou 48 heures de l'arrivée dans l'établissement.

Elle a pour objet d'évaluer le risque suicidaire, d'assurer le suivi médical si nécessaire, de faire de la prévention (radio pulmonaire obligatoire).

En dehors des soins à proprement parler, l'unité médicale fait de la proposition de soin, notamment en matière de dépistage des maladies sexuellement transmissibles ainsi que de la prévention avec des groupes de travail en addictologie, sexualité...

Le secret médical est garanti même s'il est reconnu l'échange d'informations indispensables avec l'administration concernant les risques suicidaires ou la dangerosité.

Le dossier médical papier détenu à l'unité médicale est remis à chaque détenu qui en fait la demande.

Lors de la libération, une consultation de sortie est proposée avec la remise d'une ordonnance si nécessaire pour la continuité des soins.

La prise en charge financière des soins est de 100% pendant un an après l'incarcération.

Il est procédé à des hospitalisations en cas d'urgence.

Trois chambres sécurisées sont tenues à disposition au CHS Esquirol et trois chambres sécurisées au CHU.

Si les hospitalisations dépassent 72 heures, elles se font à Bordeaux, les services de police étant chargés de la sécurité des détenus hospitalisés.

Le personnel médical fait état de beaucoup de sorties d'hospitalisation contre avis médical, les détenus préférant retourner en détention où ils peuvent fumer, bénéficier de promenades et avoir accès à la télévision.

Il est fait état d'une grosse consommation de médicaments psychotropes, somnifères etc., ce qui peut générer un risque de trafic dans l'établissement.

Il est par ailleurs relevé auprès de la population incarcérée un taux d'addiction de près de 60% et 1/3 des personnes incarcérées souffriraient de pathologies psychiatriques.

Les personnes incarcérées à la Maison d'arrêt de Limoges bénéficient d'une offre de soins dont elles ne pourraient bénéficier à l'extérieur mais la crainte du personnel soignant est une rupture dans la continuité des soins au moment de la libération.

Un livret d'information est remis aux personnes incarcérées.

Ce livret d'information établi par l'unité de consultations et de soins ambulatoires du CHU de Limoges comporte un guide d'hygiène, d'information sur les maladies contagieuses et sexuellement transmissibles et un paragraphe présentant l'unité d'hospitalisation sécurisée inter-régionale.

Il est également tenu à la disposition de chaque détenu des bons pour des consultations qui sont déposés par les intéressés dans la boîte aux lettres dédiée et accessible au seul personnel de l'unité médicale

Tout détenu, comme tout citoyen, peut refuser les soins, sauf psychiatriques dans l'hypothèse où il y a un risque.

## **IX. Les repas**

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu visiter les cuisines de l'établissement à l'heure de la préparation des repas.

Petit-déjeuner, déjeuner et dîner sont servis en cellule, le service étant équipé pour garantir des repas servis chauds.

Un plat de substitution est prévu pour les personnes ne souhaitant pas manger de porc.

En période de ramadan, une collation améliorée est servie le soir pour palier à l'absence de prise de repas durant la journée.

Les menus sont réalisés par un diététicien au niveau régional.

Des menus adaptés sont offerts aux personnes présentant des problèmes de santé le nécessitant, comme les diabétiques par exemple.

Il a été présenté les menus spécifiques préparés pour le jour de Noël et le 1<sup>er</sup> janvier.

Pour améliorer l'ordinaire, les détenus peuvent cantiner.

Il a été remis les bons de cantine comportant les produits mis à la vente ainsi que les prix.

Un bon de cantine spécifique est prévu pour le nouvel an.

Ces bons de cantine sont annexés au présent rapport.

## **X. L'accès à l'enseignement et au sport**

Deux enseignants dispensent des cours dans l'établissement.

Au quartier hommes, l'enseignement s'effectue dans une salle de classe disposant d'ordinateurs.

Au quartier femmes, une petite salle contenant également des ordinateurs et une bibliothèque permet de dispenser les enseignements.

Le quartier des mineurs est également équipé d'une salle de classe.

Les cours dispensés dans l'établissement concernent essentiellement des cours de français, de mathématiques et d'histoire-géographie.

Tout est fait pour permettre le suivi d'enseignements débutés à l'extérieur et ce essentiellement en matière de BEP, de baccalauréat professionnel ou de baccalauréat général en lien avec le lycée d'origine.

Des cours par correspondance sont également disponibles via le CNED et AUXILIA.

Au moment de la visite, 12 détenus suivaient des cours par correspondance.

Le quartier femme est équipé de matériel de sport (vélos, tapis de course).

Le quartier semi-liberté hommes est également doté d'un matériel de sport.

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu accéder au terrain de sport. Il s'agit d'une vaste cour cimentée. Le Directeur a indiqué qu'une convention avait été signée en 2021 avec la ville de Limoges pour des interventions des équipes sportives professionnelles (CSP et LH) dans l'établissement. C'est ainsi qu'une délégation du CSP est venue partager une activité avec les détenus et échanger sur les valeurs du sport.

Les détenus rencontrés ont néanmoins fait état du délai long d'attente pour accéder à un sport ou participer à un atelier.

## **XI. L'accès aux familles**

Le Bâtonnier et sa déléguée ont pu accéder au parloir famille.

Celui-ci est particulièrement étroit.

La séparation de plexiglas qui avait été installée au début de la crise sanitaire a été enlevée.

Pour rappel, les cellules sont aujourd'hui équipées d'une téléphonie permettant des communications avec les proches, communications placées sur écoute par l'établissement.

## **XII. La vidéosurveillance**

L'établissement est équipé d'un système de vidéosurveillance.

Des affiches informent les intervenants et les personnes incarcérées de la présence de ce système de vidéosurveillance qui est accessible au niveau de l'accueil de l'établissement et au niveau du bureau du Chef d'établissement.

## **XIII. L'expression collective des détenus**

Un organe de consultation est en place dans l'établissement.

Tout arrivant est informé de l'existence de l'organe de consultation qui est composé de membres émanant de chaque quartier.

Une représentante pour le quartier femmes, un représentant pour le quartier mineur et deux ou trois représentants pour le quartier hommes.

Le détenu bibliothécaire du quartier hommes est de droit membre de l'organe de consultation, les autres détenus étant nommés par le Chef d'établissement après appel à candidatures.

La composition de l'organe de consultation garantit une égale représentation entre les personnels et les personnes détenues.

L'organe de consultation se réunit trois fois par an.

Les détenus peuvent faire ainsi remonter des demandes liées aux conditions de détention.

## **Conclusions**

À l'issue de cette visite, il est constaté à nouveau les deux graves problèmes rencontrés par l'établissement et régulièrement dénoncés, à savoir un établissement gravement vétuste et par une situation de surpopulation devenant quasiment permanente.

Cette situation génère des conditions indignes de détention, contraires aux exigences d'un État de droit.

L'établissement ne permet pas non plus d'offrir au personnel qui y intervient des conditions dignes de travail.

L'établissement créé au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle n'est plus adapté à la population locale.

Le personnel rencontré a évoqué la déception résultant de l'échec du projet de construction d'un nouvel établissement pénitentiaire à Couzeix.

Il apparait urgent que l'État et les élus locaux prennent toutes dispositions pour que ces conditions d'indignité cessent et que le Département soit doté d'un établissement adapté à la population et offrant des conditions dignes d'accueil et de travail.

Fait à Limoges le 21 décembre 2022

**Bertrand VILLETTE**  
**Bâtonnier de l'Ordre**



**Maître Juliette MAGNE-GANDOIS**  
**Membre du Conseil de l'Ordre**  
**Déléguée du Bâtonnier**



Code : FET2 - SPECIALE 1ER L'AN

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : jeudi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : vendredi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	PATE EN CROUTE SUPERIEUR	4,00
2		20	CREVETTES ROSES CUITES 200 G	7,50
3		20	TRUITE FUMEE 4 TRANCHES	5,80
4		20	COQUILLE ST JACQUES BRETONNE 2 PIECES	6,50
5		20	JAMBON DE BAYONNE X 2 TRANCHES	2,15
6		20	CONFIT CANARD 2 CUISSES	8,50
7		20	1/2 JAMBONNEAU	3,75
8		20	Boudin blanc au porto x 2	3,97
9		20	MOUSSE CANARD AU PORTO 180 G	2,45
10		20	BLOC FOIE GRAS CANARD 200 G	7,95
11		20	MOUSSE FORESTIERE 180 GRS	2,35
12		20	MINI TOAST PAIN MIE 240 G	2,30
13		20	ROSETTE 10 TRANCHES	2,62
14		20	gambas 280 grs fettuccine pesto	4,90
15		20	CASSOLETTE ST JACQUES 140 G	4,73
16		20	SAUMON OSEILLE RIZ 290 G	5,20
17		20	GALETTE ROIS FRANGIPANE 400 G	4,35
18		20	Boudin noir nature x 2	3,20
19		20	TRESSE JAMBON/EMMENTAL X2	4,40
20		20	TRESSE POULET/CHAMPIGNON X 2	4,20
21		20	SAUMON BEURRE ECHALOTTE ECRASSE PUREE DE BROCOLIS 270 G	5,10
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				

<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>	
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE	
DATE :	
SIGNATURE :	

Code : bazar - bazar hors marché

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : samedi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		50	PICHET PLASTIQUE 1 L AVEC COUVERCLE	1,71
2		50	PRESSE AGRUMES AVEC BOL VERSEUR	1,35
3		50	ASSOUPLEISSANT FRAICHEUR BERLINGOT GD JURY 250ML	0,30
4		50	PELLE + BALAYETTE	0,81
5		50	DESODORISANT BATONS D'ENCENS SACHET DE 20	0,52
6		0	-	0,00
7		2	TABLE INDUCTION 500 W + FAITOUT	45,45
8		0	-	0,00
9		20	VENTILATEUR 30 cms	21,53
10		12	CRAYON PAPIER GRAPHITE HB	0,09
11		12	GOMME PLASTIQUE USAGE CRAYON	0,25
12		12	TAILLE CRAYON 2 USAGES	0,32
13		12	BOITE 12 FEUTRES COULEUR	0,71
14		12	FEUILLES A DESSIN CANSON 240X320 MM X12	2,30
15		12	ENVELOPPE KRAFT 229 X 324 PAR 25 MS047745	1,16
16		0	-	0,00
17		12	DEODORANT BILLE FEMME PIERRE D'ALUN NARTA 50ML	2,46
18		12	COTON DISQUES A DEMAQUILLER SACHET 70 GD JURY	0,42
19		0	-	0,00
20		12	ROULEUR PETIT MODELE METAL REGULAR	1,64
21		20	FILTRE CIGARETTE 6 MM OCB BIO X150	0,50
22		20	PAPIER CIGARETTE OCB STANDARD BLANC 100 FEUILLES	0,49
23		20	PAPIER CIGARETTE OCB PREMIUM NOIR 100 FEUILLES	0,49
24		2	MACHINE A GARNIR TUBES CIGARETTES	4,21
25		20	TUBE A CIGARETTE OCB X 100	0,44
26		2	POELE INDUCTION ANTI ADHESIVE 22 CM	15,93

27				
28				
29				
30				
<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

## Code : BAZ-HYG - BAZAR-HYGIENE

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : samedi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
<b>N°</b>	<b>QTE</b>	<b>MAX</b>	<b>DESIGNATIONS</b>	<b>Prix</b>
1		50	ABATTANT WC PLASTIQUE 1er PRIX	4,54
2		50	AMPOULE E27	0,79
3		50	ASSIETTE CREUSE TRANSPARENTE Ø 23 CM	0,91
4		50	BLOC CORRESPONDANCE GRAND MODELE RAYE 50	1,29
5		50	BLOC PAPIER UNI GRAND MODELE 50	1,29
6		50	BLOC PAPIER UNI PETIT MODELE 50	0,86
7		50	BOITES HERMETIQUES LOT DE 3	2,31
8		50	BOL TRANSPARENT 51 CL	0,96
9		10	CABAS TAILLE MOYENNE H 55 CM x L 50 CM x P 30 CM	1,39
10		50	CAHIER DE 96 PAGES 17 x 22 CM 56 GR	0,34
11		0	CASSEROLE ALU Ø 20 CM	5,04
12		0	CASSEROLE ALU Ø 16 CM	3,84
13		50	CASSEROLE INOX INDUCTION Ø 14 CM PREMIUM	5,80
14		50	CASSEROLE INOX INDUCTION Ø 18 CM PREMIUM	7,56
15		50	CHEMISE A ELASTIQUE SANS RABAT 350 GRS	0,61
16		50	CINTRE PLASTIQUE	0,19
17		50	CISEAUX A BOUT ROND LAME INOX D'ECOLIER 10.5 CM	0,47
18		50	COLLE EN STICK EN 9 GRS SANS SOLVANT	0,30
19		50	COUTEAU A BOUT ROND	0,86
20		50	CUILLERE A CAFE	0,14
21		50	CUILLERE A SOUPE	0,26
22		50	CUVETTE PLASTIQUE 5 L	1,25
23		50	ENVELOPPES 110 x 220 90 G PAQUET DE 50	1,06
24		50	ENVELOPPES 114 x 162 PAQUET DE 50	0,81
25		50	FOURCHETTE	0,28
26		50	JEU DE 54 CARTES	0,58
27		20	LAMPE DE CHEVET A PINCE POUR AMPOULE E27	6,56

28		50	MULTIPRISE TERRE SECURITE ENFANT	1,39
29		50	OUVRE BOITE GRAND MODELE	0,53
30		50	PASSOIRE PLASTIQUE	1,20
31		50	PILES LR3 X 4	0,61
32		50	PILES LR6 X 4	0,61
33		50	POCHETTE CRAYONS DE COULEURS 18 CM BOIS BOITE DE 12	1,11
34		50	POELE ANTI ADHESIF 20 CM	4,60
35		50	POELE ANTI ADHESIF 24 CM	4,85
36		50	RALLONGE 1.00 M + BLOC 3 PRISES NORME NF PUIS MAX 3680W	2,14
37		50	RALLONGE 3G1.5 AVEC TERRE EN 3 M NORME NF MAX 3500 W	3,66
38		50	ROULEAU RUBAN ADHESIF	0,30
39		50	SALADIER EN PLASTIQUE	1,01
40		50	SECHE LINGE BALCON	4,73
41		50	SECHE LINGE RADIATEUR	2,77
42		50	SERPILLIERE COTON SIMPLE 50 x 60	0,58
43		50	SERPILLIERE COTON DOUBLE 50 x 100	0,86
44		50	STYLO BLEU	0,10
45		50	STYLO NOIR	0,10
46		50	TELECOMMANDE UNIVERSELLE	4,92
47		50	VERRE	0,40
48		50	ASSOULISSANT CONCENTRE BMARQUE NATIONALE BIDON 750 ML	1,32
49		50	BOUILLOIRE ELECTRIQUE 500 W	12,54
50		50	DEODORISANT COMPACT 2 EN 1 STICK UP AIR WCK PAR 2	1,20
51		50	DETARTRANT WC MARQUE NATIONALE 750 ML	1,07
52		50	EAU DE JAVEL BERLINGOT OU FLACON 250ML 2.6 % DE CHLORE ACTIF	0,29
53		50	EPONGE	0,19
54		50	LESSIVE A LA MAIN	1,30
55		50	LESSIVE ANTI BACTERIENNE TABLETTES 30G X 1	0,18
56		50	LESSIVE LIQUIDE 26 DOSES MARQUES NATIONALE	2,08
57		50	LIQUIDE VAISSELLE	0,67
58		50	NETTOYANT MENAGE PARFUM CITRON MARQUE NATIONALE TYPE MR PROPRE EN1.30 L	2,24
59		50	NETTOYANT MULTI-USAGE BERLINGOT MARQUE NATIONALE DE 250 ML	0,59
60		50	ESSUIE-TOUT COMPACT 1 ROULEAU 90 F	0,72

61		50	SAC POUBELLE 30 L 1 ROULEAU DE 20 SACS	0,63
62		50	APRES RASAGE BAUME SANS ALCOOL 250 ML	2,00
63		50	APRES SHAMPOING LISSE INTENSE ELSEVE 250 ML	3,47
64		50	BAIN DE BOUCHE MARQUE NATIONALE TYPE COLGATE PLAX ROUGE 500 ML	4,79
65		50	BROSSE A DENTS MEDIUM	0,21
66		50	BROSSE A DENTS MARQUE NATIONALE TYPE SIGNAL CLASSIC SOUPLE	0,78
67		50	COTONS TIGES BOITE 160 BATONNETS	0,42
68		50	COUPE ONGLES PETIT MODELE	0,33
69		50	COUPE ONGLES GRAND MODELE	0,74
70		50	CREME A RASER MARQUE NATIONALE 100 ML	1,30
71		50	CREME HYDRATANTE VOSAGE TYPE NIVEA 100 ML	2,58
72		50	DENTIFRICE ANTI TACHE MARQUE NATIONALE TYPE DENIVIT 50 ML	2,33
73		50	DENTIFRIC ANTI-TARTRE EN TUBE MARQUE NATIONALE TYPE SIGNAL 75 ML	1,15
74		50	DENTIFRICE PROTECTION CARIE EN TUBE MARQUE NATIONALE TYPE SIGNAL 75 ML	1,16
75		50	DEO STICK MARQUE NATIONALE 50 ML	2,84
76		50	DEO STICK 1er PRIX 50 ML	0,81
77		50	GEL CHEVEUX 250 ML	0,72
78		50	GEL DOUCHE OCEAN EN 300 ML	0,52
79		50	GEL DOUCHE MARQUE NATIONALE 250 ML	1,61
80		50	GEL DOUCHE MARQUE NATIONALE TYPE AXE 250 ML	1,87
81		50	GEL DOUCHE MARQUE NATIONALE TYPE DOP 250 ML	2,02
82		50	GEL DOUCHE TAHITI 200 ML	1,60
83		50	LAIT DE TOILETTE MARQUE NATIONALE POCABANA 500 ML	1,00
84		50	MIROIR 15 X 20	0,78
85		50	MIROIR 18 X 24	0,91
86		50	MOUCHOIRS ETUI PAR 10	0,06
87		50	PAPIER HYGIENIQUE 1 ROULEAU	0,16
88		50	RASOIRS JETABLES MARQUE NATIONALE TYPE BIC	0,50
89		50	RASOIR RECHARGEABLES MARQUE NATIONALE TYPE GILLETTE MACH 3 PAR 5	1,64
90		50	RECHARGES LAMES RASOIR MARQUE NATIONALE TYPE GILLETTE MACH 3 PAR 5	1,45

91		50	SAVON MARQUE NATIONALE PETIT MARSEILLAIS 100 GR	0,31
92		50	SERVETTE DE TOILETTE EPONGE 50 X 80 CM 300 gr/m <sup>2</sup> COLORIS BLANC	1,64
93		50	SERVETTES HYGIENIQUES NORMALES PAQUET DE 18	1,00
94		50	SHAMPOING PALMOLIVE CHEVEUX NORMAUX 350 ML	1,58
95		50	SHAMPOING 2 EN 1 CHEVEUX NORMAUX FRUCTIS 250 ML	3,09
96		50	SHAMPOING ANTI-PELLICULAIRE 500 ML	0,90
97		50	SHAMPOING DOUX 500 ML	0,88
98		50	TAMPONS AVEC APPLICATEUR CLASSIQUE BOITE DE 20	2,83
99		20	TONDEUSE ELECTRIQUE LONGUEUR DE COUPE REGLABLE / CHEVEU BARBE	8,81
100		50	ALLUMETTES PETIT MODELE	0,06
101		50	BRIQUET ELECTRONIQUE RECHARGEABLE	0,18
102		50	CREME ADHESIVE POUR PROTHESE TUBE EN 47 GR	3,91
103		50	CREME DEPILATOIRE PEAU NORMALE MARQUE NATIONALE TYPE VEET 200 ML	6,18
104		50	LOTION NETTOYANTE VISAGE ANTI IMPERFECTIONS MARQUE NATIONALE TYPE NEUTROGENA	6,05
105		50	STICK LEVRES MARQUE NATIONALE TYPE NIVEA LABELLO CLASSIC 4 GR	1,20

**RAMASSAGE AVANT 07H00**

TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE

DATE :

SIGNATURE :

## Code : BOIS - BOISSON

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : dimanche (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		24	Bière sans alcool (< à 0,5 %) de marque nationale 33 cl	0,34
2		24	Boisson à l'orange et autres agrumes marque nationale type ORANGINA ou équivalent 33 cl	0,56
3		24	Boisson à l'orange marque nationale type OASIS TROPICAL ou équivalent 33 cl	0,53
4		24	Boisson froide au thé à la pêche marque nationale type ICE TEA ou équivalent 33 cl	0,54
5		24	Boisson gazeuse au cola 1er prix 1,5 L	0,40
6		24	Pepsi regular boîte sleek de 33 cl	0,47
7		24	Boisson gazeuse au cola light marque nationale type COCA COLA LIGHT ou équivalent 33 cl	0,50
8		24	Boisson gazeuse au cola marque nationale type COCA COLA ou équivalent 1,25 L	1,50
9		24	Boisson gazeuse au cola marque nationale type COCA COLA ou équivalent 33 cl	0,50
10		24	Boisson gazeuse au cola zéro marque nationale type COCA COLA ZERO ou équivalent 33 cl	0,50
11		24	Boisson gazeuse aux extraits de citron et citron vert marque nationale type SEVEN UP ou équivalent 33 cl	0,50
12		24	Boisson gazeuse aux extraits de citron et citron vert marque nationale type SPRITE ou équivalent 33 cl	0,45
13		0	Soda Orange non pulpé	0,38
14		24	Eau de source 1er prix 1,5 L	0,20
15		24	Eau gazeuse 1er prix 1,5 L	0,32
16		24	Eau gazeuse type marque nationale type SAINT YORRE 1,15 L	0,77
17		24	Eau minérale de marque nationale 1,5 L (site Yzeure)	0,76
18		24	Jus d'ananas 1 L	1,04
19		24	Jus de fruit multivitaminé 1 L	0,89
20		24	Jus de fruit raisin 1 L	0,95
21		24	Jus de orange 1 L	0,80

22		24	Jus de pomme 1 L	0,75
23		24	Limonade blanche 1,5 L	0,42
24		24	Panaché marque nationale type PANACH' ou équivalent	0,65
25		24	Sirop de citron 1L	2,08
26		24	Sirop de fraise 1L	2,12
27		24	Sirop de grenadine 1L	2,04
28		24	Sirop de menthe 1L	1,93
29				
30				

<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>	
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE	
DATE :	
SIGNATURE :	

Code : ARR - CANTINE ARRIVANT

NOM :		NUMERO ECROU :		
		DIVISION :		
PRENOM :		CEL :		
Jour de ramassage : lundi (Avant 07H00)				
Jour de livraison : mardi				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		3	RICORE	2,65
2		3	SUCRE	1,30
3		3	BLOC G.M	2,40
4		3	PAPIER A ROULER	1,20
5		3	TABAC PHILIP MORRIS	14,30
6		3	PHILIP MORRIS	10,00
7		3	MARLBORO	10,50
8		3	ALLUMETTES	0,20
9		3	BRIQUET	2,00
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
RAMASSAGE AVANT 07H00				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

Code : ARR - CANTINE ARRIVANT

NOM :		NUMERO ECROU :		
		DIVISION :		
PRENOM :		CEL :		
Jour de ramassage : lundi (Avant 07H00)				
Jour de livraison : mardi				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		3	RICORE	2,65
2		3	SUCRE	1,30
3		3	BLOC G.M	2,40
4		3	PAPIER A ROULER	1,20
5		3	TABAC PHILIP MORRIS	14,30
6		3	PHILIP MORRIS	10,00
7		3	MARLBORO	10,50
8		3	ALLUMETTES	0,20
9		3	BRIQUET	2,00
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
RAMASSAGE AVANT 07H00				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

Code : CAS - CASHER

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : samedi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	SQUEEZE MOUTARDE DIJON 235 GRS	4,22
2		0	#INDISPONIBLE# TUBE MAYONNAISE 265 GRS	0,00
3		20	CONCOMBRE SEL 540 GRS	3,20
4		20	THON ENTIER A L'HUILE X 3	8,70
5		0	#INDISPONIBLE# SALADE CUITE A L'ORIENTALE 370 GRS	0,00
6		0	#INDISPONIBLE# SALADE MECHEOUIA DOUCE 350 GRS	0,00
7		20	HALVA DEGUSTATION 3 PARFUMS 300 GRS	6,70
8		0	#INDISPONIBLE# CHOCOLAT LAIT EXTRA FIN	0,00
9		0	#INDISPONIBLE# CHOCOLAT NOIR PARVE	0,00
10		20	CAKE CHOCOLAT	5,33
11		20	HARIBO WUMMIS 150 GRS	3,30
12		20	HARIBA HAPPY COLA 150 GRS	3,30
13		20	PAIN AZYME ROSINCKI 900 GRS	9,41
14		20	PAIN DE MIE JACQUET 550 GRS	2,55
15		20	PAIN PITA MOTZI CASHER 400 GRS	3,13
16		20	RAVIOLIS 4/4 SAUCE TOMATE	3,87
17		20	BOEUF HARICOTS BLANCS 6 X 300 GRS	6,28
18		20	TAJINE POULET 6 X 300 GRS	6,28
19		20	COUSCOUS BOEUF 6 X 300 GRS	6,28
20		20	SAUMON A LA MEDITERRANEENNE 6 X 300 GRS	6,94
21		0	#INDISPONIBLE# RAVIOLIS EPINARD RICOTTA 400 GRS	0,00
22		20	SOUPE NOUILLES SAVEUR BOEUF TOMATE GEFEN 66 GRS	1,92
23		20	CONSOMME INSTANTANE PARVE POULET 400 GRS	8,23
24		0	#INDISPONIBLE# BEURRE DOUX LE GALL PRO 250 GRS	0,00
25		20	LAIT1/2 ECREME LITRE	2,58
26		0	#INDISPONIBLE# CREAMY SHEESE ORGINAL A TARTINER PARVE 255 GRS	0,00

27		0	#INDISPONIBLE# GOUDA TRANCHE 150 GRS	0,00
28		0	#INDISPONIBLE# EMMENTAL TRANCHE 150 GRS	0,00
29		0	#INDISPONIBLE# SACHET EMMENTAL RAPE 150 GRS	0,00
30		20	CHEESE CAKE POT 74 GRS	2,56
31		0	#INDISPONIBLE# TIRAMISU CASHER POT 74 GRS	0,00
32		0	#INDISPONIBLE# YAOURT GRECQUE NATURE 170 GRS	0,00
33		0	#INDISPONIBLE# YAOURT GRECQUE FRAISE 170 GRS	0,00
34		20	MOUSSE AU CHOCOLAT 74 GRS	2,92
35		20	BELLEVILOIS 550 GRS	7,79
36		0	#INDISPONIBLE# MINI KABANOS 250 GRS	0,00
37		0	#INDISPONIBLE# SAUCISSE CERVELAS 420 GRS	0,00
38		0	#INDISPONIBLE# SAUCISSE VIENNA 250 GRS	0,00
39		0	#INDISPONIBLE# ROSETTA SAUCISSON SEC TRANCHE 80 GRS	0,00
40		20	AUBERGINES GRECQUES CASHER 250 GRS	3,34
41		0	#INDISPONIBLE# AUBERGINES BRAISEES 250 GRS	0,00
42		20	HOUMOUS 250 GRS	3,34
43		20	CHIFFONNADE DE DINDE FEU DE BOIS 142 GRS	5,36
44		0	#INDISPONIBLE# CHIFFONNADE BLANC POULET FUME 142 GRS	0,00
45		20	PASTRAMI DINDE POIVREE 142 GRS	6,33
46		0	#INDISPONIBLE# JAMBON DE DINDE 142 GRS	0,00

**RAMASSAGE AVANT 07H00**

TOUT BON DE CANTINE  
INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON  
SIGNE SERA RETOURNE

DATE :

SIGNATURE :

## Code : EPI - EPICERIE

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : dimanche (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	Café chicoré 1er prix	1,50
2		20	Céréales Corn Flakes marque nationale	0,97
3		20	Café atomisé sélection pot marque nationale type NESCAFE ou équivalent	6,64
4		20	Café chicorée marque nationale type RICORE ou équivalent	1,69
5		20	Café traditionnel moulu type GRAND MERE ou équivalent	2,46
6		20	Céréales chocolat marque nationale type CHOCAPIC ou équivalent	2,66
7		20	Chocolat en poudre marque nationale	2,74
8		20	Confiture d'abricot	1,71
9		20	Confiture de fraise	1,45
10		20	Lait concentré sucré	1,45
11		20	Lait poudre	2,26
12		20	Maïs soufflé au miel marque nationale type MIEL POP'S ou équivalent	3,86
13		20	Miel pot en plastique	2,85
14		20	Muesli croustillant fruit	3,34
15		20	Pâte à tartiner chocolat noisette 1er prix	1,96
16		20	Pâte à tartiner chocolat noisette marque nationale type NUTELLA ou équivalent	3,10
17		20	Thé fruits rouges	2,71
18		20	Thé nature	0,50
19		20	Thé vert menthe	1,24
20		20	"Barre bretonne type ""quatre-quart""	1,79
21		20	Biscottes nature 36 tranches	0,95
22		20	Biscuit BN chocolat, paquet x16 biscuits	1,08
23		20	Biscuits fourrés chocolat marque nationale ou équivalent	0,62
24		20	Biscuits pur beurre marque nationale	1,12
25		20	Biscuits sablés au chocolat noir marque nationale type GRANOLA ou équivalent	1,74

26		20	Brioche tranchée, paquet de 18 tranches	2,43
27		20	Cake aux fruits	1,06
28		20	Cookies nougatine pépites chocolat	0,85
29		20	Crème dessert marque nationale type MONT BLANC chocolat	2,03
30		20	Crème dessert marque nationale type MONT BLANC vanille	2,03
31		20	Galettes bretonnes pur beurre	0,70
32		20	Gâteau marbré chocolat	1,27
33		20	Madeleines paquet de 20	0,74
34		20	Pain de mie tranché dim 10x10	1,21
35		20	Pain d'épices	1,46
36		20	Biscuit tablette chocolat au lait	0,69
37		20	Sachet 8 pains au chocolat	1,69
38		20	sachet 10 pains au lait	1,75
39		20	Spéculoos marque nationale ou équivalent	1,04
40		20	Barre chocolat au lait fourrage caramel et noisettes marque nationale type NUTS	0,60
41		20	Barre chocolatée au caramel et cacahuètes grillées type SNIKERS ou équivalent	2,99
42		20	Barre chocolatée au lait fourrée de caramel marque nationale type MARS ou équivalent	2,98
43		20	Biscuits croquants au caramel et chocolat au lait marque nationale type TWIX ou équivalent	2,94
44		20	Bonbons acidulés	0,64
45		20	Bonbons fraises gélifiés halal	1,80
46		20	Bonbons menthe	0,71
47		20	Bonbons Tiribibi en boîte	5,95
48		20	Cacahuètes enrobées chocolat marque nationale type M&M'S ou équivalent	2,58
49		20	Chocolat au lait fourré noix de coco marque nationale type BOUNTY ou équivalent	2,46
50		20	Gaufrette croustillante enrobée de chocolat au lait marque nationale type KIT KAT ou équivalent	2,81
51		20	Gaufrette fourrée nappage caramélisé et chocolat au lait marque nationale type LION ou équivalent	2,60
52		20	Tablette chocolat au lait	0,59
53		20	Chocolat lait céréales tablette de 100 g	0,66
54		20	Tablette chocolat noir	0,44
55		20	Tablette chocolat noisette	0,73
56		20	Bouillon cube halal bœuf	0,75
57		20	Bouillon cube halal mouton	0,75
58		20	Bouillon cube halal volaille	0,75

59		20	Cacahuètes grillées salées	0,97
60		20	Concentré tomate tube	0,62
61		20	Dattes séchées	1,32
62		20	Farine type 55	0,58
63		20	Figues séchées	2,82
64		20	Harissa tube	0,44
65		1	huile colza	2,32
66		1	Huile de tournesol	4,85
67		1	Huile d'olive	4,68
68		20	Ketchup	1,04
69		20	KUB OR 16 x 128 g	1,51
70		20	Levure chimique	0,24
71		20	Mayonnaise	0,77
72		20	Moutarde 450ml	1,58
73		20	Olives vertes dénoyautées Sachet de 100g	0,54
74		20	Pistache coq.grillées salées	3,15
75		20	poivre noir moulu 18g x 20	0,30
76		20	Raz el hanout	1,24
77		20	Sauce tomate	0,81
78		20	Sel fin boîte verseuse	0,45
79		20	Soupa harira halal	1,26
80		20	Soupe chorba halal	1,26
81		20	Sucre n°4 morceaux	0,84
82		20	Sucre semoule	1,08
83		20	Vinaigre d'alcool	0,42
84		20	Ananas tranches entières 3/4	1,22
85		20	hâchis Parmentier halal micro onduable barquette de 300 g	2,56
86		20	Bocal cornichons 37 cl	1,01
87		20	Boîte pomme de terre 4/4	1,33
88		20	Cassoulet grande boîte 4/4	2,04
89		20	Cassoulet petite boîte 420gr	1,03
90		20	Chair de crabe 425g	5,75
91		20	Champignons émincés boîte 1/2	0,83
92		20	Chili con carne halal	3,17
93		20	Choucroute 4/4	2,12
94		20	Cocktail de fruits boîte 1/2	1,72
95		20	Compote de pommes, boîte 4/4	1,96
96		20	Couscous royal poulet et boeuf 3/2	3,45
97		20	Filet de maquereau au naturel 142g	0,79
98		20	Filet de maquereau huile de tournesol 142g	0,84
99		20	Filet de maquereau huile d'olive 142g	0,91
100		20	Haricots blancs naturels 1/2	0,83
101		20	Haricots verts extra-fins 1/2	0,79
102		20	Spaghettis bolognaise halal micro onduable barquette de 300 g	2,56

103		20	Lentilles préparées sans porc 1/2	0,71
104		20	Maïs en grains boîte 1/2	0,74
105		20	Nouilles instantanées halal bœuf	1,08
106		20	Nouilles instantanées halal saveur poulet curry	1,08
107		20	Nouilles instantanées halal saveur piment	1,08
108		20	Petits pois boîte 1/2	0,77
109		20	Ravioli pour bœuf grande boîte 4/4	1,86
110		20	Ravioli pour bœuf petite boîte 1/2	0,98
111		20	Sardines à l'huile 125gr boîte 1/4	0,54
112		20	Sauce bolognaise pur bœuf 420 g	1,15
113		20	Soupe chinoise	1,51
114		20	Soupe lyophilisée velouté légumes marque nationale type MINUT'SOUP	1,00
115		20	Thon à la catalane 1/6	1,02
116		20	Thon entier huile bte 1/5 160g	1,24
117		20	Thon miette tomate 80 g	0,59
118		20	Thon naturel 185g boîte 1/4	1,16
119		20	Thon naturel 80g boîte 1/10	0,62
120		20	Tomate entiere pelee boîte 1/2	0,56
121		20	Chips grand paquet	0,84
122		20	Chips petit paquet	0,56
123		20	Macaroni marque nationale qualité supérieure	0,93
124		20	Coquillettes marque nationale qualité supérieure	0,93
125		20	Pennes marque nationale qualité supérieure	0,93
126		20	Spaghettis marque nationale qualité supérieure	0,93
127		20	Purée Flocon marque nationale qualité supérieure	1,48
128		20	Riz long étuvé bolari	0,70
129		20	Riz thaï marque nationale qualité supérieure	2,11
130		20	Semoule couscous moyen qualité supérieure	1,00
131		20	Tagliatelle nature 500g	1,94
132		20	Torsades marque nationale qualité supérieure	0,93
133		20	Filet de saumon oseille z 300g NON HALAL	2,56

<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>	
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE	
DATE :	
SIGNATURE :	

## Code : FL - FRUITS-LEGUMES

NOM :		NUMERO ECROU :		
PRENOM :		DIVISION :		
		CEL :		
Jour de ramassage : dimanche (Avant 07H00)				
Jour de livraison : lundi				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		0	ABRICOT KG (saison)	0,00
2		20	ANANAS PIECE	2,85
3		20	BANANE KG	2,00
4		20	CITRON FILET KG	2,74
5		20	CLEMENTINES KG (SAISON)	4,01
6		20	FRAISES 500 GRS (SAISON)	5,17
7		20	KIW PIECE	0,41
8		20	MANGUE PIECE	2,32
9		0	MELON PIECE (SAISON)	0,00
10		20	ORANGE FILET 1KG	2,00
11		0	NECTARINE KG	0,00
12		20	POIRE CONFERENCE KG	2,74
13		20	POMMES GOLDEN 1 KG	2,64
14		0	RAISIN BLANC KG	3,69
15		0	RAISIN NOIR KG	3,69
16		20	AIL FILET 250 GRS	2,06
17		20	AUBERGINES KG	4,01
18		20	AVOCAT PIECE	1,37
19		20	BATAVIA PIECE	1,48
20		20	BETTERAVE CUITE 500 GRS	1,07
21		20	CAROTTES KG	1,90
22		20	CONCOMBRE PIECE	1,42
23		20	COURGETTES KG	3,38
24		20	ECHALOTES 250 GRS	1,90
25		20	ENDIVES KG	3,38
26		20	POIREAU KG	2,85
27		0	KIT POT AU FEU	3,11
28		20	LAITUE PIECE	1,48
29		20	OIGNONS FILET KG	0,84
30		20	PIMENT VERT 125 GRS	1,06
31		20	POIVRONS KG	3,69
32		20	POMME DE TERRE 2,5 KGS	2,95
33		20	POMME DE TERRE CUITE 2.5 KG	3,75
34		20	TOMATES KG	2,74
35		20	RADIS ROSE BOTTE	1,42
36		20	MENTHE	0,83
37		20	BASILIC	0,83

38		20	CIBOULETTE	0,83
39		20	CORIANDRE	0,83
40		20	PERSIL FRISE	0,83
<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

## Code : FRAIS-CH - FRAIS-CHARCUTERIE

NOM :		NUMERO ECROU :		
PRENOM :		DIVISION :		
		CEL :		
Jour de ramassage : dimanche (Avant 07H00)				
Jour de livraison : lundi				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	Beurre doux	1,96
2		20	Beurre 1/2 sel	1,96
3		20	Crème fraîche	2,61
4		20	Lait UHT 1/2 écrémé 1L (site Yzeure)	0,69
5		20	Lait fermenté brick	1,69
6		20	Crème fraîche pot 20 cl	0,97
7		20	Chocolat Liégeois 100g	0,84
8		20	Café Liégeois 100g	0,84
9		20	Crème Chocolat 125g	0,83
10		20	Crème Vanille 125g	0,83
11		20	Petits suisses aux fruits	0,74
12		20	Petits suisses 40% nature	0,85
13		20	"Yaourt à boire marque nationale type "yop" ou équivalent arôme fraise"	1,85
14		20	Yaourt aromatisé 115g aux fruits	0,55
15		20	Yaourt fruits 125 g	0,80
16		20	Yaourt nature 125g non sucré	0,46
17		20	Yaourt nature sucré 125 g	0,46
18		20	Yaourt fruits 125 g x 8 marque nationale type DANONE ou équivalent	1,44
19		20	Riz au lait nappé caramel x 2	0,51
20		20	Fromage blanc 0% 100g	0,68
21		20	Camembert	1,29
22		20	Roquefort barquette de 100g	1,27
23		20	Emmental bloc	1,83
24		20	Emmental râpé	0,69
25		20	Bûche chèvre	1,74
26		20	Œufs frais	0,76
27		20	Blanc de poulet en tranches	1,45
28		20	Jambon blanc en tranches 160gr	1,87
29		20	Chorizo fort	1,60
30		20	Jambon cru en tranches	1,59
31		20	Lardons fumés en dés	1,50
32		20	Saucisses de Francfort	1,27
33		20	Barquette rosette	1,15
34		20	Délice de poulet halal	1,21

35		20	Saucisson halal bœuf piquant	3,15
36		20	Feuille de brick	0,80
37		20	Poulet cuit fumé halal	6,42
<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

Code : PATIS - PATISSERIE

NOM :		NUMERO ECROU :		
		DIVISION :		
PRENOM :		CEL :		
Jour de ramassage : mardi (Avant 07H00)				
Jour de livraison : samedi				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	TARTELETTE POMMES	1,10
2		20	TARTELETTE PRUNEAUX	1,10
3		20	TARTELETTE FRAISE	1,10
4		20	ECLAIR AU CHOCOLAT	1,10
5		20	ECLAIR AU CAFE	1,10
6		20	CHOUX A LA CREME	1,10
7		20	BABA AU RHUM	1,10
8		20	MILLEFEUILLES	1,10
9		20	RELIGIEUSE AU CHOCOLAT	1,10
10		20	RELIGIEUSE CAFE	1,10
11		20	CROISSANT ORDINAIRE	0,55
12		20	PAIN AU CHOCOLAT	0,65
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
RAMASSAGE AVANT 07H00				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

Code : PATIS - PATISSERIE

NOM :		NUMERO ECROU :		
		DIVISION :		
PRENOM :		CEL :		
Jour de ramassage : mardi (Avant 07H00)				
Jour de livraison : samedi				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	TARTELETTE POMMES	1,10
2		20	TARTELETTE PRUNEAUX	1,10
3		20	TARTELETTE FRAISE	1,10
4		20	ECLAIR AU CHOCOLAT	1,10
5		20	ECLAIR AU CAFE	1,10
6		20	CHOUX A LA CREME	1,10
7		20	BABA AU RHUM	1,10
8		20	MILLEFEUILLES	1,10
9		20	RELIGIEUSE AU CHOCOLAT	1,10
10		20	RELIGIEUSE CAFE	1,10
11		20	CROISSANT ORDINAIRE	0,55
12		20	PAIN AU CHOCOLAT	0,65
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
RAMASSAGE AVANT 07H00				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

**Code : HALT - HALAL TRANSG**

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : samedi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		0	#INDISPONIBLE# RAVIOLI DE VOLAILLE HALAL 800GR	0,00
2		20	SAUCE PITTA BLANCHE 500ML	5,05
3		20	SAUCE ALGERIENNE PIQUANTE 500ML	5,05
4		20	SAUCE SAMOURAI AU PIMENT 500ML	5,05
5		20	SAUCE MAROCAINE EXTRA FORTE 500ML	5,05
6		20	SODA CITRON 33CL	1,45
7		20	SODA POMME 33CL	1,45
8		0	#INDISPONIBLE# SODA FRAISE 33CL	0,00
9		0	#INDISPONIBLE# OLIVES VERTES PIQUANTES 400GR	0,00
10		20	SALADE MECHOUIA 350GR	4,86
11		20	HALVA AMANDE 400GR	4,77
12		20	RAS EL HANOUT JAUNE 100GR	1,50
13		20	MENTHE NANA DESHYDRATEE 50GR	2,53
14		20	DATTES EN BRANCHE 1KG	10,06
15		0	#INDISPONIBLE# PIMENT FORT MOULU 250G	0,00
16		20	HARISSA POT 150G	1,73
17		20	SAUCISSES COCKTAIL DE POULET 425GR	5,23
18		20	SARDINE FACON TAJINE 120GR	2,42
19		20	THE VERT MENTHE NANA GRANULE 400GR	5,28
20		20	BONBONS TOFITA FRUIT TENDRE 400G	7,98
21		20	BONBONS TOFFEE TOP CAMEL 400GR	6,10
22		20	THE VERT SUPEREXTRA 250GR	5,73
23		20	THE VERT GUNPOWDER DE CHINE 250GR	4,91
24		0	vide	0,00
25		0	#INDISPONIBLE# RAVIOLI DE BOEUF HALAL BOLOGNAISE 400GR	0,00
26		20	PAIN DURUM 800GR	5,30
27		20	PATE D'ARACHIDE 1/2 500GR	5,29
28		20	SEC NATURE BOEUF VOLAILLE	5,05

			HALAL 200GR	
29		20	CHORIZO BOEUF ET VOLAILLE 30 TRANCHES 150GR	4,25
30		20	SEC EPICE VOLAILLE BOEUF HALAL 200 GR	3,44
31		20	CHORIZO COURBE HALAL 200 GR	6,11
32		20	SAUCISSON SEC COURBE DINDE HALAL 200 GR	6,11
33		20	CACHIR GOUT BOEUF NATURE 450GR	2,73
34		20	CACHIR GOUT BOEUF OLIVES 450 GR	2,73
35		20	CACHIR GOUT BOEUF PIQUANT	4,55
36		20	CACHIR VOLAILLE NATURE 450 GR	2,73
37		20	CACHIR FROMAGE HALAL 400 GR	3,35
38		20	BLANC DE DINDE HALAL 4 TRANCHES 120 GR	2,81
39		20	BLANC DE DINDE FUME HALAL 4 TRANCHES 120 GR	2,82
40		20	BLANC DE POULET HALAL 4 TRANCHES 120 GR	2,98
41		20	PETIT TRANCHE AUX OLIVES HALAL 10 TRANCHES 100 GR	1,72
42		20	PETIT TRANCHE AU FROMAGE HALAL 10 TRANCHES 100 GR	1,72
43		20	KEBAB AVEC SAUCE BLANCHE 200 GR	5,06
44		20	LARDONS DE VOLAILLE FUMES HALAL 200 GR	4,07
45		20	LARDONS DE VOLAILLE NATURE HALAL 2X100 GR	4,07
46		20	MERGUEZ BOEUF/VOLAILLE PRECUTES HALAL 500 GR	7,47
47		20	MINI SAUCISSES COCKTAIL A L'ORIENTALE HALAL 400 GR	4,95
48		20	SAUCISSE DE VOLAILLE 300 GR	3,33
49		20	CORDON BLEU DE DINDE HALAL 2X100 GR	4,13
50		20	NUGGETS DE DINDE 1 KG	10,42
51		20	RAIBI GRENADINE 200 GR	1,24
52		20	RAIBI PISTACHE	1,24
53		20	RAIBI BANANE 200 GR	1,24
54		20	LAIT FERMENTE LABAN 1 L	2,10
55		20	LAIT SEKOUC MERMEZ 1 L	2,24

<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>	
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE	
DATE :	
SIGNATURE :	

Code : TAB - TABAC

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : mardi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : vendredi</b>				
<b>N°</b>	<b>QTE</b>	<b>MAX</b>	<b>DESIGNATIONS</b>	<b>Prix</b>
1		50	GAULOISES ORDINAIRES	11,20
2		50	GAULOISES FILTRE	11,20
3		50	GAULOISES LEGERES BLEUES	11,20
4		50	GAULOISES BLONDES	10,00
5		50	GAULOISES BLONDES LEGERES	10,00
6		50	GITANES ORDINAIRES	11,60
7		50	GITANES FILTRE	11,60
8		50	CLUB MASTER MINI	2,75
9		50	L.M	10,00
10		50	BASTOS	10,10
11		50	TABAC CAMEL 30 grs	14,40
12		50	CAMEL FILTRE	10,00
13		50	CRAVEN A FILTRE	10,60
14		50	DUNHILL INTERNATIONALE	10,80
15		50	DUNHILL PETIT PAQUET	10,60
16		50	JOHN PLAYER PT PAQUET	10,10
17		50	LUCKY STRIKE FILTRE	10,00
18		50	MARLBORO	10,50
19		50	MARLBORO LIGHT	10,50
20		0	VIDE	0,00
21		50	PETER STUYVESANT ROUGE	10,60
22		50	PETER ARGENT	10,60
23		50	PHILIP MORRIS	10,00
24		0	VIDE	0,00
25		50	WINSTON CLASSIC RED	10,00
26		50	WINSTON CLASSIC BLUE	10,00
27		50	CHESTERFIELD ORIGINAL FULL FLAVOR	10,00
28		50	NEWS	10,00
29		50	WINFIELD KING SIZE FILTRE	10,00
30		50	PUEBLO CLASSIC	10,00
31		50	TABAC A ROULER LUCKY 30 GRS	14,50
32		0	NINAS X 20	10,80
33		50	NEOS MINI ROUGE X20	11,00
34		50	NINAS PLUS X 10	5,65
35		0	VIDE	0,00

36		50	NEOS EXOTIC X 10	5,40
37		0	VIDE	0,00
38		50	TABAC A ROULER MARLBORO	14,50
39		50	FLEUR DU PAYS 30 GRS	14,40
40		50	MARLBORO LEAF x 10	6,00
41		50	TABAC PHILIP MORRIS 30 GRS	14,30
42		50	AJJA 17 LEGER 50 GRS	25,35
43		50	AJJA 17 EXTRA LEGER 50 GRS	25,35
44		50	INTERVAL BLOND 30 GRS	14,50
45		50	DRUM BLEU	15,00
46		50	DRUM LEGER BLOND	15,00
47		50	SAMSON 40G	20,25
48		50	TABAC MARLBORO POT 30 GRS	14,00
49		50	TABAC GAULOISE 40 GRS	20,60
50		50	TABAC PALL MALL 30 GRS	14,20
51		50	WINSTON BLOND 30 GRS	14,50
52		50	FREROT BLOND 30G	13,10
53		50	TIMBRE TARIF NORMAL	1,16
54		50	CAMEL S 30 gr POT	14,00
55		50	TABAC FLEUR DE PAYS 90 GRS	45,40
56		50	LUCKY STRIKE POT 30 GRS	14,10
57		50	TABAC PHILIP MORRIS 80 GRS	40,00
58		0	VIDE	0,00
59		50	TABAC CAMEL 45 GRS	22,70
60		50	1637 30 GRS	14,30
61		50	NEWS 30 GRS POT	14,00
62		20	SIGNATURE RED X10	5,00

<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>	
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE	
DATE :	
SIGNATURE :	

Code : JOU - JOURNAUX

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : vendredi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	LE POPULAIRE X 5	6,50
2		0	VIDE	0,00
3		20	LIBERATION X 5	12,50
4		20	L'EQUIPE X 5	11,00
5		20	LE MONDE X 5	16,00
6		20	LE FIGARO X 5	16,00
7		20	AUJOURD'HUI X 5	8,50
8		20	ICI PARIS	1,70
9		20	PARIS MATCH	3,40
10		20	FRANCE DIMANCHE	1,70
11		20	DETECTIVE	1,80
12		0	AUTOMOBILE MAGAZINE	0,00
13		0	VIDE	0,00
14		20	AUTO PLUS	2,30
15		20	MOTO MOTARDS	6,50
16		20	GEO	6,50
17		20	ELLE	2,60
18		20	FEMME ACTUELLE	2,40
19		20	LE CANARD ENCHAINE	1,50
20		20	MAXI	2,20
21		20	LE POINT	5,50
22		20	L'OBS	5,90
23		20	TELE 7 JOURS	1,40
24		20	TELE Z	0,70
25		20	TELE 7 JEUX	3,50
26		0	FRANCE FOOT	0,00
27				
28				
29				
30				
<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				

Code : JOU - JOURNAUX

<b>NOM :</b>		<b>NUMERO ECROU :</b>		
		<b>DIVISION :</b>		
<b>PRENOM :</b>		<b>CEL :</b>		
<b>Jour de ramassage : vendredi (Avant 07H00)</b>				
<b>Jour de livraison : lundi</b>				
N°	QTE	MAX	DESIGNATIONS	Prix
1		20	LE POPULAIRE X 5	6,50
2		0	VIDE	0,00
3		20	LIBERATION X 5	12,50
4		20	L'EQUIPE X 5	11,00
5		20	LE MONDE X 5	16,00
6		20	LE FIGARO X 5	16,00
7		20	AUJOURD'HUI X 5	8,50
8		20	ICI PARIS	1,70
9		20	PARIS MATCH	3,40
10		20	FRANCE DIMANCHE	1,70
11		20	DETECTIVE	1,80
12		0	AUTOMOBILE MAGAZINE	0,00
13		0	VIDE	0,00
14		20	AUTO PLUS	2,30
15		20	MOTO MOTARDS	6,50
16		20	GEO	6,50
17		20	ELLE	2,60
18		20	FEMME ACTUELLE	2,40
19		20	LE CANARD ENCHAINE	1,50
20		20	MAXI	2,20
21		20	LE POINT	5,50
22		20	L'OBS	5,90
23		20	TELE 7 JOURS	1,40
24		20	TELE Z	0,70
25		20	TELE 7 JEUX	3,50
26		0	FRANCE FOOT	0,00
27				
28				
29				
30				
<b>RAMASSAGE AVANT 07H00</b>				
TOUT BON DE CANTINE INCOMPLET , ILLISIBLE OU NON SIGNE SERA RETOURNE				
DATE :				
SIGNATURE :				